



MOV1.2.PA1 :D

Compilation of report on the RFLY CoCoSi meetings during FY08

Note: During the first semester of FY08, we only had one CoCoSi meeting due to Lingunda insecurity events. With the situation getting back to the normal, another CoCosi meeting took place September 15-18 in Mbandaka.

CoCoSi meeting du 12-13 Novembre 2007

A l'initiative de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), il s'est tenu du 12 au 13 novembre 2007 à Mbandaka dans la Province l'Equateur, sous la modération de Monsieur Modeste ZIHINDULA de la SNV, un atelier de lancement du processus de l'élaboration d'un plan de gestion de la Réserve de Faune de Lomako - Yokokala avec l'appui financier de African Wildlife Foundation « AWF ».

Les objectifs de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'ICCN en ce qui concerne l'élaboration des outils de gestion pour les Aires Protégées de la République Démocratique du Congo étaient :

- 1° d'inventorier et rassembler les données et informations disponibles au niveau du site, de la Direction Générale de l'ICCN et ailleurs qui seront utiles pour le développement du Plan Gestion ;
- 2° de préparer un état de besoin en moyens et ressources humaines ainsi qu'une programmation provisoire pour le processus du développement du plan de gestion ;
- 3° d'utiliser ces données et informations pour l'élaboration du Plan de gestion.

Ont pris part à cet atelier les délégués et représentants des composantes et Institutions ci-dessous :

- Le Gouvernorat de la Province de l'Equateur
- L'Etat Major de la 3^{ème} Région Militaire
- Le Ministère de l'Environnement province de l'Equateur
- La Direction Générale des Migrations
- L'Agence Nationale des Renseignements
- La Coordination Provinciale de l'Environnement
- Les Administrateurs et délégués des Territoires de Befale et Bongandanga

Les Sociétés Civiles de Bongandanga, Befale et Lomako
L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
Les Partenaires de la Conservation (AWF, SNV, REFADD) réunis dans le Consortium Maringa – Lopori – Wamba
Les Amis des Bonobos du Congo « ABC »

Cinq temps forts ont marqué le déroulement des travaux de cet atelier à savoir la cérémonie d'ouverture, les exposés, les travaux en commission, la plénière et la cérémonie de clôture.

Cérémonie d'ouverture

Quatre allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie. Il s'agit du mot de bienvenue par le Directeur Provincial de l'ICCN/Equateur, du mot de l'Administrateur Délégué Général de l'ICCN prononcé par le Directeur Chargé de Planification, représentant l'Administrateur Délégué Général en mission, du mot de Monsieur Jef DUPAIN, Directeur National AWF et Coordonnateur du Projet MLW, et du discours d'ouverture par le Ministre provincial de l'Agriculture, assumant l'intérim de son collègue de l'Environnement et représentant le Gouverneur de la Province de l'Equateur.

Un cocktail était prévu à la fin de cette cérémonie.

Exposés

Après la présentation mutuelle des participants et du Programme de l'atelier par Monsieur Valentin OMASOMBO, Responsable Technique AWF, cinq exposés ont été faits aux participants. Il s'agit de la Présentation du Canevas du Plan de Gestion et de l'Etat de la Conservation en RDC par Dr Pierre BOYZIBU EKHASSA, Directeur chargé des Parcs Nationaux à l'ICCN, de la Présentation du Projet MLW par Jef DUPAIN, Directeur National AWF et Coordonnateur du Projet, de l'Etat de lieu de la RFLY par Monsieur LONGOMO, Conservateur Principal et Chef de Site de la RFLY, le Tourisme et les Potentialités touristiques dans la RFLY par Charles VANPRAET, Consultant AWF.

De ces exposés s'est dégagé une liste des menaces et problèmes regroupés en cinq thèmes de réflexion pour les Commissions.

Travaux en commission

Avant le début des travaux en groupes, le Modérateur a conduit un débat de clarification sur les concepts développés au cours des exposés. A l'issue de ce débat, cinq commissions ont été constituées :

Commission I : EXPLOITATION FORESTIERE ET MINIERE

Commission II : OCCUPATION HUMAINE ET AGRICULTURE

Commission III : BRACONNAGE

Commission IV : ABSENCE DU COMITE DE GESTION

Commission V : RELATION ICCN - POPULATION

Plenière

Une restitution des travaux des commissions a eu lieu suivie d'un débat général très houleux pour l'adoption des travaux des commissions. A l'issue de ce débat, les résultats suivants ont été acquis :

Recommandations :

COMMISSION	MENACES - PROBLEMES	DEFIS A RELEVER	ACTIONS DES PARTIES PRENANTES	ACTIONS DU GOUVERNEMENT (ACTIONS TRANSVERSALES ET IMMEDIATES)	RESULTATS ATTENDUS
1	Exploitations Forestières : Alentours de la Réserve - Coupe du bois et production du charbon de bois Minières	- Création zone tampon - Empêcher la prolifération de cette activité dans la zone tampon - Empêcher l'infiltration des exploitations minières dans la Réserve	ICCN : - Faire le plaidoyer - Sensibilisation de la population - Sensibilisation de la population	- Prendre un arrêté créant la zone tampon - Appuyer la sensibilisation - Appuyer la sensibilisation	- Zone tampon Créée - Ecosystème protégé - Exploitation minière empêchée
2	Occupation humaine (agriculture) : Présence de la population Kitawaliste	Obtenir l'évacuation de cette population	ICCN : - Sensibilisation de la population - Recensement - Prévoir un plan de zonage avec l'implication des autorités	Donner les moyens nécessaires à l'ICCN pour évacuer cette population moyennant une indemnisation	Les Kitawalistes et autres populations sont évacués NB : que l'ICCN accélère la mise en œuvre de l'article 4 de l'arrêté créant la RFLY.
3	Braconnage	Eradiquer le braconnage dans la RFLY	ICCN : - Renforcement de contrôle des entrées et sorties de la Réserve - Faire le lobbying pour déplacer les kitawalistes - Appliquer la loi sur la chasse AWF : - Sensibilisation des populations des populations - Développement des actions alternatives a la chasse Autorités administratives et militaires - Sensibilisation des populations	- Vulgarisation de la loi - Application de la loi, du Code forestier et de l'arrêté créant la RFLY	Braconnage éradiqué de la RFLY

			<ul style="list-style-type: none"> - Récupération des armes détenues illégalement - Formation des sensibilisateurs militaires ; policiers et populations locales <p>Population locale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dénoncer les braconniers auprès de l'ICCN et des autorités administratives ; - Participer activement aux activités de sensibilisation mener par l'armée ; la police que les autres parties prenantes 		
4	Absence du Comité de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le Comité - Définir les termes de référence - Mise en place du Comité 	<p>ICCN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les conditions des rencontres - Appui-conseil de la SNV - Sensibiliser la population - Lobbying auprès des partenaires et du Gouvernement 	<p>Favoriser les rencontres par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sécurité - le cadre juridique 	Comité de Gestion installé
5	Relation ICCN et populations	<ul style="list-style-type: none"> - Une liste de revendications - l'encadrement de gardes de l'ICCN - Confiscation du patrimoine 	<p>ICCN /POPULATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne interprétation de cahier de charge ; - Etablir un cadre de dialogue ; - Début de réalisation des revendications de la population ; - la formation supplémentaire qui tient compte des problèmes ; - Elaboration d'un code de bonne conduite pour les gardes ; - Sensibilisation - Présenter le job description des gardes 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation des textes réglementaires à la conservation de la nature (ordonnance et arrêté) - Sensibilisation au respect de la Réserve - Facilitation du dialogue entre parties 	<ul style="list-style-type: none"> - Le cahier de charge est élaboré - Les relations entre les parties sont bonnes - Sensibilisation continue - ICCN et Populations initiés à la gestion participative

RAPPORT FINAL DE LA DEUXIEME REUNION DU
COMITE DE COORDINATION DU SITE (COCOSI) DE
LA RESERVE DE FAUNE DE LOMAKO – YOKOKALA (RFLY)
TENUE A MBANDAKA, DU 15 AU 18 SEPTEMBRE 2008.

I. INTRODUCTION

Du 15 au 18 septembre 2008 s'est tenue au Centre Bakanja de la ville de Mbandaka dans la Province de l'Equateur, la deuxième réunion du Comité de Coordination du Site (COCOSI) de la Réserve de Faune de LOMAKO YOKOKALA (RFLY).

Organisée par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) avec l'appui financier, matériel et logistique de l'African Wildlife Foundation (AWF), cette réunion a connu la participation des délégués et représentants des Institutions et Organisations ci – après :

- Le Gouvernement de la province de l'Equateur
- L'Assemblée Provinciale de l'Equateur
- Le Ministère Provincial de l'Environnement de l'Equateur
- Le Ministère Provincial de l'Economie et Finance de l'Equateur
- Le Ministère Provincial de l'Intérieur de l'Equateur
- La Direction Générale de l'Institut Congolais pour la Conservation de la nature (ICCN)
- La Réserve de Faune de Lomako Yokokala (RFLY)
- African Wildlife Foundation (AWF)
- L'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV)
- L'Université de Kinshasa (UNIKIN)
- Les territoires de Bongandanga et Befale
- Le secteur de Bongandanga
- Les groupements de Bokenda, Nsongo – Mboyo, Mangeyaliko, Boyela, Ekafera I et Ekafera II
- La Société civile
- Les populations locales et autochtones
- Les notabilités

L'objectif global de la réunion était d'évaluer l'état d'avancement du processus d'élaboration du plan de gestion de la Réserve de Faune de Lomako Yokokala.

Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

1. Réunir les éléments nécessaires pour l'élaboration du plan de gestion à savoir le règlement d'ordre intérieur, le plan commercial de la réserve et du site de Ndele, l'organigramme et les termes de référence du personnel de la réserve, le sort des populations habitant la réserve avant sa création, la mise en œuvre de la conservation communautaire ;
2. Clarifier certaines préoccupations des populations locales.

Huit temps forts ont marqué le déroulement de la réunion: la réunion préparatoire, la cérémonie d'ouverture, les exposés, la présentation officielle du nouveau chef de site de la RFLY, la récolte des préoccupations de la population, les travaux en groupes, la restitution des travaux des groupes en plénière et la cérémonie de la clôture.

II. REUNION PREPARATOIRE

En vue de définir la méthodologie et l'approche à suivre lors de la réunion du CoCoSi, une équipe restreinte composée de la délégation de l'ICCN et des dirigeants de l'AWF s'est réunie le lundi 15 septembre 2008 à partir de 10h15.

Après les mots de bienvenue et de remerciement adressés par les responsables de l'AWF, ces derniers ont retracé les étapes parcourues dans la préparation de la 2^{ème} réunion du COCOSI, les difficultés rencontrées dans l'organisation et les solutions apportées.

Ensuite, les participants ont revisité les termes de référence et le programme provisoires et ceux-ci ont été adoptés moyennant des amendements.

III. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture qui a eu lieu le 16 septembre 2008 a été ponctuée de trois allocutions : Le mot de circonstance du représentant personnel de l'Administrateur Délégué Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), le mot de bienvenu du Directeur National de l'African Wildlife Foundation (AWF) et le mot d'ouverture du Ministre Provincial de l'Economie et Finance de l'Equateur, représentant du Gouverneur de l'Equateur.

Après avoir présenté les chaleureuses salutations de l'Administrateur Délégué Général de l'ICCN son représentant personnel a remercié l'Exécutif Provincial, l'Assemblée provinciale de l'Equateur et le partenaire AWF pour leurs soutiens respectifs aux processus de création de gestion de la Réserve de Faune de Lomako – Yokokala.

A son tour, le Directeur National de l'AWF a rappelé l'objectif que s'est assigné son organisation et qui est de rendre viable écologiquement, économiquement et socialement la Réserve de Faune de Lomako Yokokala.

Le ministre Provincial de l'Intérieur de l'Equateur et Représentant personnel du Gouverneur de la province de l'Equateur a, quant à lui formulé le vœu que la conservation prenne effectivement en compte les préoccupations des populations locales avant d'exhorter les participants à produire un travail de qualité. Commencée à 10H13 par l'hymne national elle a pris fin à 10h30 par une pause café offerte aux participants.

IV. PRESENTATION OFFICIELLE DU NOUVEAU CHEF DE SITE DE LA RFLY

A la reprise des travaux de ce premier jour de la réunion proprement dite, le représentant personnel de l'ADG de l'ICCN a procédé à la présentation officielle du nouveau chef de site de la Réserve de Faune de Lomako Yokokala en la personne du Conservateur Principal Jules MAYIFILUA.

Cette présentation a été suivie par celle du modérateur de la réunion, le Professeur PUNGA KUMANDENGE, de l'université de Kinshasa qui a formé nombre de conservateurs des sites de l'ICCN dont le nouveau chef de site de la RFLY

Un rappel sur la raison d'être du COCOSI a mis un terme à cette présentation.

V. EXPOSES

Neuf exposés ont été faits à l'intention des participants :

- 1°. Les objectifs de cette deuxième réunion du COCOSI de la RFLY par Jef DUPAIN, Directeur national d'AWF ;
- 2°. Le Fonctionnement de l'ICCN et la gestion des Aires Protégés par Marc KABUNDA, Directeur Technique de l'ICCN ;
- 3°. La RFLY des origines à nos jours par Valentin OMASOMBO, Chercheur Gestionnaire de la RFLY ;
- 4°. La gestion actuelle de la RFLY par Jules MAYIFILUA, Conservateur Principal et le chef de site ;
- 5°. Le développement des activités alternatives à la chasse par Innocent OMBENI, point focal REFADD – MLW/Befale ;
- 6°. Les résultats du monitoring des grands mammifères et des activités anthropiques dans la RFLY par Ghislain BELOMBO, chef du programme de monitoring de la RFLY ;

- 7°. Le Monitoring dans le landscape Maringa – Lopori – Wamba par la télédétection par Didier BOKELO, LIS Officer – Spatial Modeling ;
- 8°. L'habitation des BONOBO à la présence humaine dans le site de recherche de Ndele par valentin OMASOMBO ;
- 9°. La stratégie nationale de la conservation communautaire par Flory BOTAMBA, Directeur Adjoint de AWF.

Ces exposés ont suscité un débat houleux et passionné au cours duquel plusieurs questions ont été posées par les participants aux intervenants. Celles – ci ont porté sur les matières suivantes :

1. a) Les mesures prises pour réduire la pauvreté et la crise alimentaire consécutive à la création de la Réserve particulièrement à Bongandanga ;
 b) Les activités prévues pour les populations de Bongandanga comme alternatives à la chasse pour réduire la pression sur la réserve ;
 c) La nature des champs réalisés dans le cadre des activités alternatives à la chasse, le mode d'encadrement des agriculteurs et les modalités d'évacuation des produits ;
 d) Le bénéfice reçu par les populations de Bongandanga en contrepartie de leur contribution manifeste aux résultats obtenus dans la réserve ;
2. Le sort des populations déplacées de la Réserve et des KITAWALISTES
3. a) La gestion et la destination des recettes provenant du tourisme et des fonds alloués aux populations depuis la création de la Réserve ;
 b) Le suivi de l'argent donné aux ONG locales dans le cadre des Micro subventions CARPE/USAID ;
 c) La destination de l'argent dépensé lors des voyages du projet bateau ;
4. Le non – réalisation des promesses faites aux populations par AWF notamment en ce qui concerne le projet « baleinière » ;
5. La contradiction entre la réduction de la population de la Réserve observée par le monitoring des activités anthropiques dans la réserve et la présence des points de feux actifs observée par télédétection ;
6. Les solutions préconisées contre les menaces sur la réserve ;
7. Le moment favorable pour la réalisation des enquêtes socio – économiques ;
8. Le consentement de la population dans la collaboration recherchée par l'ICCN et l'AWF ;
9. L'effectivité de l'application de l'approche participative ;
10. Le retard de l'élaboration du règlement d'ordre intérieur initié au COCOSI de Basankusu ;
11. La consultation manquée à la suite de l'accident de l'enquêteur en moto ;
12. La cause réelle de la diminution des activités anthropiques ou de l'abandon des campements dans la réserve ;
13. Le bilan de la gestion et du fonctionnement de la RFLY depuis sa création par rapport au social des populations ;
14. Les réalisations d'AWF en faveur des populations locales;
15. L'opportunité ou le risque de doter en arme un éco – garde transformé en sensibilisateur ;
16. Les méthodes de travail des éco – gardes formés ;
17. L'éloignement de la représentation provinciale de l'ICCN - Equateur qui est basé à Kinshasa et les rapports entre l'ICCN et le Ministère provincial de l'Environnement ;
18. L'exclusion des oiseaux et des serpents dans les inventaires effectués;
19. La mise à la disponibilité des participants des textes des exposés.
20. La non – proportionnalité entre les salaires des agents et la durée journalière de travail ;

A ces questions, les différents intervenants ont donné les réponses ci – après :

1. Le choix porté par le bailleur de fonds sur le territoire de Befale était basé sur la disponibilité des résultats des recherches sur les Bonobos à Ndele tandis que l'existence de concessions de la SIFORCO sur la carte constituait un handicap pour la réalisation des activités de développement à Bongandanga, des cations d'appui à l'agriculture sont déjà envisagées et les conditions sont entrain d'être étudiées et réunies en vue de combler le retard accumulé ;
2. La question des KITAWALISTES est nationale et sera soumise au gouvernement national et gouvernement provincial. Les braconniers seront traités conformément à la loi tandis que les populations qui ont habité la réserve avant la création seront encadrées à l'instar de leurs homologues de la RFO ;
3. La télédétection ne permet pas d'observer toutes les menaces ; les analyses effectuées ont porté uniquement sur les points de feux actifs ;

4. Le consentement de la population était réel et non hypothétique, volontaire et non contraignant ;
5. La diminution des activités des populations de Bongandanga dans la réserve n'est pas ironique mais plutôt un point positif qui va amener des projets de développement dans ce territoire ;
6. Les tracasseries commises par les éco – gardes sont à mettre sur le compte de la mauvaise gouvernance. L'ICCN en a pris conscience et a déjà corrigé ce fait et le port d'armes par les éco - gardes est réglementé ;
7. Les relations entre l'ICCN et le Ministère Provincial de l'Environnement sont bien soignées depuis 2007 et le responsable du Bureau de liaison de l'ICCN Equateur va rejoindre son poste dans les tous prochains jours ;
8. Malgré le manque de frais de fonctionnement et le paiement d'un salaire modique aux agents le bilan du fonctionnement de la RFLY est positif au regard des résultats des recherches obtenus grâce à l'appui de l'AWF. Toutefois, l'ICCN s'engage à faire connaître les valeurs de cette réserve pour attirer les investisseurs afin d'assurer le bien être des populations locales ;
9. Tous les groupements des deux territoires ont été consultés. La consultation manquée suite à l'accident de l'enquêteur en moto, c'est la consultation générale avec l'administration du territoire ;
10. Les enquêtes socio – économiques ont bel et bien été menées avant la création de la réserve par Care International, AWF et par nous mêmes avec la collaboration des étudiants de l'ISDR ;
11. Le monitoring des oiseaux et des serpents est une étude spécifique qui nécessite des fonds supplémentaires et des chercheurs intéressés. Les démarches sont en cours pour entamer ces genres de recherches
12. Les textes des exposés seront rendus disponibles.

VI. RECOLTE DES PREOCCUPATION DES POPULATIONS LOCALES

Conformément au second objectif spécifique de la réunion, les préoccupations des populations locales ont été formulées en ces termes :

a. Pour le territoire de Befale

1. Développement simultané et visible, activités alternatives en commençant par l'élevage ;
2. Construction, réhabilitation et entretien des infrastructures routières (tronçon Lingunda – lissoko, Boonia – Lokomi, Pont Lokomo), sanctuaires (centre de santé), scolaires (école), sociales (élévation de l'Antenne de la radio Mbongwana) ;
3. Encadrement des Kittawalistes ;
4. Paiement des travailleurs en fonction du nombre d'heures prestées ;
5. Achat d'un hors bord pour l'évacuation éventuelle des malades ;
6. Dotation des éco – gardes en tentes, moustiquaires, uniformes, armes, moyen de communication (thurayas)
7. Installation de l'Internet à Lingunda et à Ndele;
8. Installation de la phonie à Boonia chef-lieu de secteur de Lomako;
9. Formation des populations locales en particulier des femmes sur des matières environnementales en vue de leurs engagements dans les projets ;
10. Signature des contrats par les travailleurs ;
11. Aménagement des habitations des chefs de groupement ;
12. Aménagement de la piste d'aviation ;
13. Que la permanence des responsables à leurs postes soit garantie ;
14. Que le groupement EKAFERA dans le secteur de BOFUMBO soit reconnu comme étant à l'origine de la création de la Réserve ;
15. Financement des ONG locales ;

b. Pour le territoire de Bongandanga

16. Respect ou exécution du cahier de charge comme préalable à l'implication de la population de Bongandanga ;
17. Identification du responsable N°1 de la gestion de la réserve et de l'exécution du cahier de charge ;
18. Présentation des stratégies arrêtées par l'ICCN pour rendre effective la gestion participative ;
19. Mise sur pied de la structure de gestion ;
20. Prise en compte effectif des préoccupations de la population dans la Réserve.

VII. TRAVAUX EN GROUPE

En fonction des thématiques retenues dans les termes de référence et sur base des préoccupations des populations locales, quatre groupes de travail ont été constitués avec les axes de réflexion suivants :

Groupe 1. Le sort des populations résidant dans la Réserve et le fonctionnement du site de recherche de Ndele

Groupe 2. Les projets de développement de Bongandanga et ceux de Befale

Groupe 3 : La gestion des recettes de la réserve et la gestion de PFNL autour de la réserve.

Groupe 4 : Autres préoccupations

Une heure du temps a été impartie à chaque groupe pour examiner les matières soumises et formuler, pour chaque priorité retenue :

1. Le Problème posé en termes clairs ;
2. Les actions déjà réalisées ;
3. Les contraintes ;
4. Les recommandations et
5. Les responsabilités.

VIII. PLENIERE

Après les travaux en groupes, les participants se sont retrouvés en plénière pour suivre les rapports respectifs des groupes.

A l'issue des débats qui s'en sont suivis, les recommandations pertinentes suivantes, qui constituent aussi des réponses aux préoccupations des populations, ont été adoptées moyennant des amendements.

Groupe 1.

1. Recenser la population sortie et celle qui est restée par groupement en tenant compte des enquêtes de vacance de terre ;
2. Dédommager les personnes concernées ;
3. Que l'ICCN facilite la réinstallation de la population de façon à inciter ceux qui sont restés dans la réserve ;
4. Scolariser les enfants ;
5. Laisser les espaces culturels ;
6. Créer une cantine ;
7. Ouvrir un centre de santé à Lingunda et un poste de santé à Ndele ;
8. Créer un marché ;
9. Construire un logement décent pour les travailleurs ordinaires ;
10. Appliquer le code de travail en vigueur ;
11. Améliorer les pistes d'accès ;
12. Compléter les équipements de travail.

Groupe 2.

1. Réalisation des actions à impact visible des actions qui auront des effets d'entraînement sur les autres (ICCN et partenaires)
2. Respect des engagements pris par les différents acteurs (ICCN et partenaires)
3. Transparence dans la gestion (ICCN, partenaires et populations locales)
4. Recyclage des éco gardes (ICCN)
5. Sensibilisation des populations sur l'importance de la conservation (ICCN et Populations)
6. Suivi régulier de l'affectation des fonds destinés aux financements des projets communautaires (Partenaires et populations)
7. Construire les entrepôts dans les ports (Populations, ICCN et partenaires) ;

8. Réhabilitation de certaines plantations abandonnées

Groupe 3.

1. Mettre en place une structure tripartite (ICCN, partenaires et population locale) dotée d'un statut et d'un règlement d'ordre intérieur pour une gestion participative et le contrôle des recettes générées par la RLY;
2. Consulter la population et tenir compte de ses priorités avant l'exécution de tout projet ;
3. Procéder à l'inventaire des PFNL autour de la RFLY ;
4. Favoriser et entretenir une franche et sincère collaboration avec la population ;
5. Sensibiliser la population et les ONG locales non seulement sur l'importance de la Réserve
 - mais aussi sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles dont les PFNL ;
 - Tenir compte du groupement Ekafela dans toutes les activités qui concernent la RFLY ;
 - Que la pêche soit libre et gratuite ;
 - Que l'ICCN encadre les pêcheurs qui habitent l'autre rive de la rivière

Groupe 4.

1. Les infrastructures d'accueil et l'Internet à Lingunda seront fonctionnels d'ici fin janvier 2009;
2. Le Bureau de l'ICCN – AWF sera construit et l'Internet sera mis en place à Lingunda ;
3. Le projet des infrastructures de communication sera achevé au 2^{ème} semestre de l'année 2009 ;
4. Le projet bateau va se poursuivre ;
5. La piste d'aviation sera construite d'abord à Lingunda, le bailleur de fonds attend un devis ;
6. L'ICCN a un personnel paramilitaire qui obéit à un code de conduite. Sa stabilisation dépend de sa conduite et de sa performance ;
7. L'octroi des crédits aux ONG locales est une option à prendre pour le rapprochement avec les populations locales et les impacts visibles sur terrain ;
8. L'ICCN est prêt à remettre aux populations locales le montant de 780\$ US retenus sur les revenus des 3 visites à une structure de gestion fiable et capable de lui rendre compte ;
9. La documentation utilisée au cours de cette réunion sera réunie et mise à la disposition des participants ;
10. L'avènement du nouveau chef de site permettra la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Conservation Communautaire en collaboration avec les partenaires. Les populations locales seront régulièrement informées sur l'avancement du processus ;
11. La formation des populations locales et en particulier des femmes sera incluse dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de la conservation communautaire ;
12. L'ICCN est entrain de prendre les dispositions pour doter les gardes des meilleures conditions de travail ;
13. Les travailleurs du site de recherche de Ndele seront repartis en deux équipes avec un système de rotation tous les 7 jours pour réduire le nombre d'heures prestées ;
14. La gestion des Kitawalistes sera abordée avec l'exécutif provincial. Les Kitawalistes seront encadrés par les mécanismes qui sont d'application à l'ICCN mais il est hors de question qu'ils restent dans la Réserve ;
15. En ce qui concerne la signature des contrats des travailleurs, les dispositions pratiques seront prises par l'ICCN pour se conformer à la législation en vigueur dans notre pays ;
16. Le point focal AWF à Bongandanga sera installé dans quelques jours.

Fait à Mbandaka, le jeudi 18 septembre 2008

Le Rapporteur général

Paul N'LEMVO BUDIONGO

ANNEXE 1

PROGRAMME DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER SUR L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DE LA RESERVE DE LOMAKO – YOKOKALA « RFLY »

DATE : Lundi 12 novembre 2007
Lieu : Centre BAKANJA à MBANDAKA

10 H 00' : Mise en place terminée

ARRIVEE :

11 H 10' : Des participants

11 H 20' : Des invités

11 H 30' : Des Conservateurs de l'ICCN et du Directeur Provincial de l'ICCN Equateur

11 H 35' : Des Chefs des Divisions Provinciales de l'Administration Publique

11 H 40' : Du Représentant du Général Commandant 3ème Région militaire

11 H 45' : Du Ministre de l'Agriculture et Représentant personnel de son Excellence
Monsieur le Gouverneur de Province et Accueil

11 H 50' : CEREMONIE D'OUVERTURE :

Modérateur : Germain INDJASSA

- Hymne National
- Mot de bienvenue du Directeur Provincial de l'ICCN/Equateur
- Mot de circonstance du Représentant de l'Administrateur Délégué Général de l'ICCN
- Mot du Coordonnateur du Projet MLW
- Allocution d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province
- Fin de la cérémonie
- Cocktail

APRES MIDI :

Modérateur : Modeste ZIHINDULA (SNV)

- Présentation du Programme de l'atelier par Valentin OMASOMBO, Responsable Technique AWF
- Directives et Présentation du Canevas du Plan de Gestion par Dr Pierre BOYZIBU EKHASSA, Directeur chargé des Parcs nationaux ICCN/DG Kinshasa
- Etat de la Conservation en RDC par Marc KABUNDA, DT/ICCN (20 9)
- Présentation du Projet MLW par Jef DUPAIN, Directeur National AWF et Coordonnateur du Projet
- Etat de lieu de la RFLY par Conservateur Principal LONGOMO, Chef de Site de la RFLY
- Tourisme et Potentialités touristiques dans la RFLY par Charles VANPRAET, Consultant SNV et Jef DUPAIN, Coordonnateur Projet MLW
- Pause
- Questions et Réponses – Débat sur les exposés
- Plénière

Comité d'organisation

ANNEXE 2 : COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission	1	2	3	4	5
Matière	EXPLOITATION FORESTIERE ET MINIERE	OCCUPATION HUMAINE ET AGRICULTURE	BRACONNAGE	ABSENCE DU COMITE DE GESTION	RELATION ICCN - POPULATION
Président			Francis		
Rapporteur			Ghislain		
Membres	Longomo Roger Ngange Joachim Patrice Mola Isaac Chifurura	Bokila AT BEFALE AT BONGANDANGA JC Jean Robert Lucie Kabunda	Makelele Jean Raoul Pierrot Major Michel Auvalie Paul N'lemvo	Claude Mpunga Véronique Elelu Jean Camille Buangi Claver	Justin Likofala Indjasa Geramin Boyzibu Charles Modeste Valentin Omasombo

ANNEXE 3

LA GESTION ACTUELLE DE LA RESERVE DE FAUNE DE LOMAKO – YOKOKALA

**Par Arthur LONGOMO
Conservateur Principal et Chef de Site**

- Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Equateur
- Monsieur le Représentant de l'Administrateur Délégué Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la nature « I.C.C.N. »
- Monsieur le Directeur de Programme de l'AWF/MLW
- Mesdames et Messieurs
- Distingués invités et Chers participants

C'est avec un réel et agréable plaisir que je prends la parole pour vous parler de la gestion actuelle de la Réserve de Faune de Lomako – Yokokala.

Permettez moi de vous présenter brièvement la Réserve de Faune de Lomako – Yokokala.

La Réserve Naturelle de la Lomako – Yokokala, créée le 28 juin 2006, d'une superficie de 3.625 km², est située dans les territoires administratives de Befale et de Bongandanga et a une importance significative, non seulement en diversité biologique ou de sa position comme réservoir naturel, mais aussi elle constitue un effet d'entraînement pour le développement des populations vivant dans ses alentours.

La Réserve de Faune de Lomako – Yokokala abrite des espèces phares et menacées comme le Bonobo, le paon congolais, l'éléphant, le chevrotain aquatique, le léopard et le bongo.

S'agissant de la gestion actuelle de la Réserve de Faune de Lomako – Yokokala, je vous informe que c'est depuis seulement 7 mois que je suis aux commandes de cette réserve mais les résultats sont éloquentes.

1) SENSIBILISATION

J'ai commencé mon travail par la sensibilisation des autorités politico-administratives et coutumières de Befale et de Bongandanga pour leur parler de bien fondé de la Réserve et au même moment, je procédais au recrutement des gardes après leur sélection.

2) INFRASTRUCTURES

Quand je suis arrivé à Lingunda, il n'y avait pas une maison pour habiter mais j'ai pu construire plus ou moins 15 maisons en pisée et réhabilité les 14 km de la route Lingunda – Lisoko.

3) SURVEILLANCE

Les 60 gardes recrutés ont reçu une formation paramilitaire d'un mois et sont opérationnelles.

Sur le terrain, il y a eu 3 patrouilles de choc au cours desquelles 7 armes calibre 12, plus ou moins 200 lances empoisonnées, plusieurs morceaux de viande ont été saisis et des câbles détruits. Le marché de la Molanga à Bongandanga où se vendait la viande de brousse a presque disparu.

La population qui se trouve à l'intérieur de la Réserve commence à sortir sauf les Kitawalistes.

4) TOURISME

La Réserve de Faune de Lomako – Yokokala a reçu la visite de deux groupes de touristes et les recettes réalisées s'élèvent à 1.600 \$ US répartis de la manière suivante :

- a. la Réserve de Faune de Lomako – Yokokala : 1.000 \$
- b. la population de Bongandanga et de Befale : 600 \$ qui se trouvent dans la caisse de Lingunda

5) MENACES

Les grandes menaces sont :

- a. le braconnage à grande échelle
- b. la présence humains dans la réserve
- c. le manque d'outils de sensibilisation

6) SOUHAITS

Nos souhaits sont :

- a. Créer des activités alternatives
- b. Renforcer la sensibilisation des populations locales et autorités compétentes
- c. Augmenter les effectifs des gardes
- d. Doter les gardes en matériels d'ordonnancement
- e. Approvisionner les gardes en ration de patrouille

ANNEXE 4

MOT DE BIENVENUE PRONONCE PAR LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'ICCN / EQUATEUR A L'OCCASION DE L'ATELIER SUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PLAN DE GESTION DANS LA RESERVE DE FAUNE DE LOMAKO – YOKOKALA

A MBANDAKA

- Excellence Monsieur le Gouverneur de Province ;
- Excellence Monsieur le Ministre Provincial de l'Agriculture, représentant du Ministre Provincial de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts ;
- Mesdames et Messieurs membres du Conseil de Sécurité Provinciale de l'Equateur ;
- Monsieur le Représentant de l'Administrateur Délégué Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature « I.C.C.N. » ;
- Messieurs les Conservateurs de l'I.C.C.N. ;
- Mesdames et Messieurs les Partenaires de l'I.C.C.N. présents à MBANDAKA.
- Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;

C'est pour nous un grand plaisir de vous accueillir dans ce magnifique cadre du Centre BAKANJA pour la tenue de l'Atelier sur le développement d'un plan de gestion dans la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala.

L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature est une entreprise à vocation technique et scientifique qui s'occupe de la protection de la faune et de la flore dans les Aires Protégées. Dans le cadre du développement du programme de la conservation basé sur le grand paysage du Landscape Salonga-Lukeni-Sankuru en collaboration avec son partenaire African Wildlife Foundation (AWF), la Direction Provinciale de l'Equateur que nous avons l'honneur de diriger s'occupe de l'Administration d'un certain nombre d'Aires Protégées telle que le Parc National de la Salonga, la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala ainsi que d'autres en cours de création.

La Réserve de Faune de Lomako-Yokokala qui est à l'honneur aujourd'hui a été créée par l'Arrêté Ministériel n° 024/CAB/MIN/ECN-EF/2006 du 28 juin 2006. Elle est située dans le District de la Tshuapa en Province de l'Equateur. Elle est d'une superficie de 3.625 km² et regorge d'une importante biodiversité.

Par ailleurs, nous remercions sincèrement l'autorité provinciale qui a accepté la tenue de ces accises au sein de sa province.

Néanmoins, nous remercions les uns et les autres pour avoir abandonné leurs occupations habituelles afin de participer à cet atelier.

Encore une fois, l'I.C.C.N./Direction Provinciale de l'Equateur vous souhaite la bienvenue dans cette salle.

Je vous remercie.

Fait à MBANDAKA, le 12 novembre 2007

Isaac CHIFURURA KASHAMVU

Directeur Provincial I.C.C.N./Equateur

ANNEXE 5

**MOT DE CIRCONSTANCE DE MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR DELEGUE
GENERAL DE L'ICCN PRONONCE A L'OCCASION DE L'ATELIER SUR LE
DEVELOPPEMENT D'UN PLAN DE GESTION DANS LA RESERVE DE
FAUNE DE LOMAKO – YOKOKALA**

LE 12 NOVEMBRE 2007 A MBANDAKA

- Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Equateur ;
- Excellence Monsieur le Ministre Provincial de l'Agriculture, Représentant du Ministre Provincial de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Sécurité de la Province de l'Equateur ;
- Messieurs les Conservateurs de l'I.C.C.N. ;
- Mesdames et Messieurs les Partenaires de l'I.C.C.N. présents à MBANDAKA.
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Nous sommes particulièrement heureux de prendre la parole au Nom de l'Administrateur Délégué Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature « I.C.C.N. », à l'occasion de la tenue des travaux sur l'élaboration d'un plan de gestion de la Réserve de Faune de LOMAKO – YOKOKALA et voudrions vous souhaiter tous la bienvenue dans ce magnifique cadre du Centre BAKANJA.

Nous voudrions par la même occasion présenter toutes nos excuses à Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Equateur et aux distingués invités, pour avoir répondu à notre invitation qui leur est parvenue il y a quelques heures. Ce dont nous les remercions infiniment.

Le développement socio-économique de la population de la Province de l'Equateur dépend essentiellement de ses ressources naturelles. La gestion durable de ces ressources naturelles doit impliquer la population riveraine, les autorités politico-administratives, coutumières, ONGs nationales et internationales. L'I.C.C.N. est conscient que sans ces parties prenantes la conservation de cette biodiversité est quasi impossible.

Ceci dénote à suffisance de l'importance que vous attachez aux travaux des présentes assises que nous souhaitons vivement être couronnées de succès.

Pendant deux jours, nous allons devoir nous livrer à un exercice difficile dont la finalité est essentiellement de donner un outil de gestion à une des plus jeunes réserves que la RDC vient de créer suivant l'Arrêté Ministériel n° 024/CAB/MIN/ECN-EF/2006 du 28 juin 2006. C'est une marque pour l'ICCN de réaliser la politique du gouvernement en matière de la conservation de la nature, politique qui consiste à couvrir 15% du territoire national avec les Aires protégées pour préserver l'une des plus importantes biodiversités biologiques de la terre avec la plus grande diversité des mammifères et d'oiseaux de toute l'Afrique ainsi que celle des poissons d'eaux douces.

- Excellence Monsieur le Gouverneur de Province ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Pour y parvenir, l'I.C.C.N. a élaboré la stratégie Nationale de la Conservation, le plan stratégique d'action 2005 – 2009 ainsi que la Politique et le Plan Directeur de recherche qui sont des instruments de gestion appropriés sur lesquels l'I.C.C.N. et ses partenaires s'appuient afin de gérer le Réseau des A.Ps. de la RDC.

Nous nous sommes compris avec nos partenaires pour la mise en œuvre de cette stratégie. C'est dans cet esprit que nous saluons la détermination de notre partenaire l'AWF qui œuvre dans la RFLY.

J'en profite pour remercier particulièrement l'AWF et avec elle les autres partenaires qui travaillent dans la Province de l'Equateur en coopération avec les communautés locales pour le bien-être des populations congolaises. Je salue et encourage les belles initiatives prises en faveur des communautés locales pour les aider à lutter contre la pauvreté.

Dans nos remerciements, nous ne pouvons oublier les autorités ancestrales sans lesquelles la création de cette réserve resterait dans nos imaginations. Elles sont parvenues à convaincre leurs administrés pour faire accepter la création de la Réserve de Faune de Lomako – Yokokala qu'elles ont adoptée. Leur présence dans ces assises en est la preuve.

- Excellence Monsieur le Gouverneur ;
- Distingués Invités ;
- Distingués Invités ;

Nous pouvons penser ensemble qu'en matière de la conservation, la Province de l'Equateur et l'autorité se confirment comme des interlocuteurs incontournables en matière de gestion de la nature. Rappelons – nous qu'il y a moins de six mois, l'I.C.C.N. était dans cette ville pour l'atelier sur la révision de la loi portant conservation de la nature en R.D.C. Ces contacts, Excellence, nous les voulons permanents.

Encore une fois, merci à tous.

ANNEXE 6

DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE L'EQUATEUR A L'OCCASION DE L'ATELIER SUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION DE LA RESERVE DE FAUNE DE LOMAKO - YOKOKALA (MBANDAKA, LE 12 NOVEMBRE 2007)

=====

- Honorable Vice-présidente de l'Assemblée Provinciale ;
- Honorables Députés Provinciaux ;

- Messieurs les Ministres Provinciaux ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Sécurité ;
- Monsieur le Maire de la Ville ;
- Monsieur le Représentant de l'Administrateur Délégué Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature « I.C.C.N. » ;
- Messieurs les Conservateurs de l'I.C.C.N. ;
- Mesdames et Messieurs les Partenaires de l'I.C.C.N. présents à MBANDAKA ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Il est un réel plaisir pour moi de prendre la parole ce jour devant cette auguste assemblée, en vue de procéder à l'ouverture des assises de l'Atelier sur le développement d'un plan de gestion de la Réserve de Faune de LOMAKO – YOKOKALA.

C'est également un motif de fierté et d'honneur pour le Gouvernement Provincial de l'EQUATEUR d'accueillir les présentes assises à MBANDAKA et nous en sommes reconnaissant aux organisateurs.

- Chers participants ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Comme vous le savez, la province de l' EQUATEUR constitue une entité administrative importante au sein du réseau des Aires Protégées de la République Démocratique du Congo, notre pays. En effet, elle abrite plus de 80% de la superficie du Parc National de la Salonga (plus étendu que la Belgique et le deuxième plus vaste au monde après le Parc de Wood Buffalo au Canada) ainsi que les Réserves Naturelles de Tumba Lediiima et de LOMAKO-YOKOKALA qui viennent d'être créées. A ces sites de conservation s'ajoute également le Jardin Botanique d'EALA. Il est donc de notre devoir à tous de protéger et de valoriser ce potentiel des richesses naturelles pour leur contribution effective au développement de nos populations en particulier et de notre pays en général.

Par conséquent, je vous assure de l'engagement de la province de l'Equateur de s'associer à l'ICCN et de s'impliquer dans ce vaste programme de « Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, en sigle C.B.F.P. » qui concerne particulièrement le Landscape Maringa – Lopori - Wamba.

La tenue de ces assises offre ainsi aux communautés locales et peuples autochtones de l'Equateur, dont le mode de vie est intimement lié à la nature, l'opportunité d'exprimer, dans les différentes commissions qui seront mises en place, leurs aspirations profondes et leur vision sur la gestion effective de la réserve et du patrimoine que la nature a mis à leur disposition et d'apporter ainsi leur pierre à la construction de cet édifice commun.

J'émetts donc le vœu ardent que les conclusions et les recommandations de vos travaux seront prises en compte dans le document final du plan de gestion qui sera publié à la fin de ce processus.

- Chers participants ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Ainsi, je souhaite plein succès à ces assises et déclare ouverts, les travaux de l'Atelier sur le développement d'un plan de gestion de la réserve de Faune de Lomako– Yokokala.

Je vous remercie.

ANNEXE 7

MOT DE L'ADG DE L'ICCN A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS DE L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DE LA RFLY

MBANDAKA, le 14 novembre 2007

- Excellence Monsieur le Ministre Provincial de l'Agriculture, Représentant Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Equateur,

- Chers Partenaires,

- Messieurs et Mesdames,

- Distingués invités,

Nous voici arrivés à la fin de nos travaux que nous avons débuté hier.

L'occasion est donc offerte à Mr l'ADG de l'ICCN par son Directeur chargé de la planification de remercier les autorités de la Province de l'Equateur, Son Excellence Mr le Gouverneur. Acceptez, Excellence Mr le Ministre, d'être notre Ambassadeur auprès de Son Excellence Mr le Gouverneur pour sa sollicitude. Qu'il daigne bien ne pas nous tenir rigueur à propos des ratés liés à toute œuvre humaine.

Dans nos remerciements, nous ne pouvons oublier nos incontournables partenaires éternels constitués des autorités coutumières et de la communauté locale. Nous étions satisfaits de leur riche contribution dans l'exercice auquel nous nous sommes adonnés durant tous nos travaux.

Nous ne voulons pas oublier dans nos remerciements l'équipe technique pour le travail abattu.

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Dans notre mot d'hier, nous avons fait allusion à la stratégie nationale de la Conservation en RDC. Ce document qui contient la nouvelle vision de la conservation laquelle met ensemble l'ICCN, les Partenaires et la population reprend en première position la planification que nous sommes en train de mettre en place dans nos aires protégées. Le processus de la mise en place de cet outil de gestion est lancé dans le cas précis de là RFLY. Notre volonté est qu'il ne s'arrête pas. Cette volonté est largement partagé avec nos partenaires que remercions et encourageons : en particulier AWF, SNV, FFEM ...

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Ce n'est qu'un au revoir,

Merci de votre contribution.

ANNEXE 8

MOT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE L'EQUATEUR A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DE LA RESERVE DE FAUNE DE LOMAKO - YOKOKALA

Mbandaka, le 13 novembre 2007

- Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de Sécurité de la Province,
 - Monsieur le Représentant personnel de l'Administrateur Délégué Général de l'ICCN,
 - Monsieur le Directeur Provincial de l'ICCN Equateur,
 - Chers Partenaires,
 - Messieurs les Administrateurs de Territoire présents dans la salle,
 - Distingués Invités,
 - Mesdames et Messieurs,
-

Nous voici arrivés au terme de deux jours de consultations des représentants des communautés locales en vue de l'élaboration d'un plan de gestion pour la Réserve de Faune de LOMAKO - YOKOKALA.

C'est donc avec joie que je prends de nouveau la parole pour encourager l'ICCN et les Partenaires à poursuivre inlassablement le processus entamé.

Les recommandations lues dans la synthèse de l'atelier rencontrent les éléments pertinents épinglés dans les termes de référence et les objectifs assignés à chaque commission. Ces recommandations montrent non seulement le haut niveau de réflexion des participants mais aussi et surtout elles traduisent à n'en point douter les aspirations profondes des populations riveraines de cette Aire Protégée et j'en suis satisfait.

Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Les résultats auxquels nous avons abouti constituent, j'en suis convaincu, une contribution importante

de la base à la gestion future des ressources de la biodiversité au profit des communautés locales et sa participation à la protection de l'environnement et à la conservation de la nature que Dieu nous a confié.

Je formule le vœu que ces résultats soient présentés comme un rapport orientant les étapes qui suivront le développement du processus de l'élaboration du plan de gestion afin que ce dernier contribue effectivement au développement socio-économique des populations vivant dans le voisinage de la Réserve.

Pour ma part, je réitère l'engagement du Gouvernement de la Province de l'Equateur à soutenir jusqu'au bout le processus de l'élaboration du plan de gestion pour la Réserve de Faune de LOMAKO - YOKOKALA.

Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je remercie une fois de plus tous les participants pour leurs apports respectifs et souhaite bon retour chez eux.

Sur ce, je déclare clos les travaux de cet atelier de lancement du processus d'élaboration du plan de gestion de la Réserve de Faune de LOMAKO - YOKOKALA.

Que vive la République Démocratique du Congo ;
Que vivent la province de l'Equateur;
Que vive la Conservation de la Nature.

Je vous remercie.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	INSTITUTION	TELEPHON E	E-MAIL	OBSERVATI ONS
1.	BOYZIBU EKHASA	ICCN	0815995665	ekhassa@yahoo.fr	
2.	N'LEMVO BUDIONGO	ICCN	0998362777	pnlemvo@yahoo.fr	
3.	ZIHINDULA MODESTE	SNV	0998262202	mzihindula@snvworld.org	
4.	OMASOMBO Valentin	AWF	0810395294	valomasombo@awfafrica.org	
5.	JEF DUPAIN	AWF	0816602685	jdupainawfdrc@micronet.cd	
6.	CAMILLE BUANGI	ICCN	0818108641	K1000_bng@hotmail.com	
7.	ISAAC CHIFURURA	ICCN	0998678489	isaac_chifurura2004@yahoo.fr	
8.	ARTHUR LONGOMO	ICCN	0997242877	-	
9.	ARMAND BOKILA ELOMBE	Société civile/Lomako	-	-	
10.	ISUNGI MPUNGA JR	Chef de Groupement LOMA	-	-	
11.	LUCIE ELUO	AFIBO/Bongandanga	0812328464	-	
12.	MASUMBUKU ILUMBE	Chef de Groupement Bokenda 1 Secteur Bgdga	-	-	
13.	CLAUDE MPUNGA	ADCN/BGDGA	0810943041	-	
14.	JEAN ELELU EK'OONA	Président Notabilités BGDGA	-	-	
15.	VERONIQUE LOSUMA	Présidente des femmes	-	-	
16.	LIKOFATA WELANKOY	CEDILO LOMAKO	-	-	
17.	MBONZO PIERROT	ABC Lola ya Bonobo Kinshasa	0818141492	abc_pierrot@yahoo.fr	
18.	ROGER NGANGE	Chef de Division Environnement	0810304694	rogerngange@yahoo.fr	
19.	MAKELELE KILULU JEAN	DGM/Equateur	0811786157	-	

20.	JEAN PIERRE NDATO	AN R/Equateur	0815012561	-	
21.	UTSHUDI EMONGANYA	EM 3 RGN MIL	0815204748	-	
22.	JOACHIM KOMBO MOKWENGE	Min. ECN-TCA	0810631634	joachimkombo@yahoo.fr	
23.	PATRICE MOLA MO- MPENGE	Conseiller chargé de l'Env. Min- Env/Equateur	0999912365 0812171364	-	
24.	GHISLAIN BELEMBO	Chargé de Monitoring RFLY	0999376965	belembo@yahoo.fr	
25.	ALBERT B. NZELE MBUY	AT BEFALE	0990258719 0819362835		
26.	ROBERT MUJINGA NG. KARIM	AT BONGANDANGA	0811407927		
27.	FRANCIS MBENDA	Conseiller Juridique AWF	0810874537	francismbenda@yahoo.fr	
28.	AUVALIE KIVUILA	Chef de Projet REFADD/LINGUNDA/MLW	0998905383	auvalie@yahoo.fr	
29.	JUSTIN ELABELA	Coordon/CEB/MINPROECN/EQ	0810086808	jusela2000@yahoo.fr	
30.	CHARLES VANPRAET	CONSULTANT AWF	0810362996	vanpraet.charles@busmail.net	
31.	CLAVER HAMBADIAHANA	SNV	0999301242	chambadiahana@snvworld.org	
32.	INDJASSA GERMAIN	ASSISTANT COMMUNICATION AWF	0998263769	indjassa_germain@yahoo.com	
33.	MARC KABUNDA	DIRECTEUR TECHNIQUE ICCN	0998181655	kabundamarc1@yahoo.fr	